
LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 114 - décembre 2012

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

Minuit moins cinq...

Le haut-parleur du Paradis retentit soudain : « plus que 5 minutes ». Cela fait 4000 ans que la Cour céleste prépare cet événement. La tension est palpable. Chacun s'affaire à intervenir au moment opportun. De répétitions en répétitions, tout a été préparé avec soin. Chaque voix se met donc en place sur la scène. Chaque instrumentiste règle une dernière fois son instrument. Les trompettistes réchauffent l'embouchure de leur cuivre pour donner dès la première note, le son le plus juste. L'ange narrateur fait encore les cent pas derrière le rideau d'étoiles tout en répétant pour la énième fois le texte de présentation de ce grand événement : « Voici que je vous annonce une grande joie... » dit-il d'une voix basse et douce.

Debout à son pupitre l'Archange Gabriel, après avoir redressé une dernière fois ses partitions, regarde chaque groupe se mettre en place. De son regard bleu, il fait un tour d'horizon sur les anges et l'orchestre disposés devant lui. La chorale semble prête maintenant. D'un petit signe bref et clair, Saint Gabriel ajuste les derniers détails. Les Basses sont déplacées un peu plus à droite, les Alti un peu plus devant, « comme cela, très bien ! ».

Le regard satisfait du chef d'orchestre, paisible jusqu'à cet instant, se fige soudain... il manque quelqu'un ! « Mais où est le joueur de triangle ? » interroge-t-il vivement. L'immobilité de l'ensemble du chœur et le silence immédiat qui suit l'interrogation, traduisent l'ampleur de la tragédie qui se prépare si dans moins de trois minutes le triangle n'est pas en place pour ouvrir le concert à minuit précisément. C'est la fausse note assurée !

Au milieu de ce silence inquiet dans lequel tous restent immobiles, le bruit lointain de l'air brassé par des coups d'ailes pressés se fait

entendre depuis les coulisses. Tout à coup le petit ange au triangle entre précipitamment sur scène, les ailes encore ébouriffées, les partitions en pagaille sous son bras... Honteusement il s'arrête un instant devant l'Archange qui le regarde sévèrement, présente ses excuses et se précipite à sa place au milieu de l'orchestre.

Saint Gabriel regarde alors sa montre, se redresse puis regarde à nouveau la chorale. Avec sa baguette, frappant des petits coups saccadés sur le bord du pupitre, il fait signe à tout le monde. C'est l'heure. Les douze coups de minuit sonnent. L'ange narrateur traverse le rideau et récite son annonce aux bergers. Puis tout à coup les bords du tissu céleste s'écartent, découvrant aux hommes le chœur des anges réunis devant leurs yeux émerveillés. Le Maître de chant fait signe au triangle qui d'un mouvement léger émet un son magnifique pour accompagner la levée de rideau. Puis, d'une seule voix, les choristes entonnent : « Gloria in excelsis Deo... »

Biens chers fidèles, cette petite histoire des anges le montre, la beauté du chant ne s'improvise pas. Nous avons la chance de bénéficier des talents d'une belle chorale. Vous vous en réjouissez vous-mêmes, je n'en doute pas. Mais si vous souhaitez en bénéficier encore, sachez que cette beauté réclame la présence de choristes en nombre suffisant. À Toulouse, comme à Castres, la chorale recrute ! Je remercie donc les membres des chorales à Toulouse et à Castres du travail qu'ils fournissent pour l'honneur de Dieu. Et j'invite les bonnes volontés à soutenir ces chorales, en particulier en se joignant aux chœurs pour chanter. La seule condition requise c'est de chanter juste. Rares sont ceux qui ne la remplissent pas. Et rappelez-vous cette parole bien connue : « chanter c'est prier deux fois ».

Abbé Philippe BRUNET

Points de repère sur le Concile - fiche n°4 : La liberté religieuse

Qu'enseigne le Concile Vatican II sur la liberté religieuse ? Quel est le problème de cette thèse ?¹

Définition

La déclaration *Dignitatis humanae* du 7 décembre 1965 donne une définition moderne de la liberté religieuse : « Le Concile du Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que les hommes doivent être soustraits à toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelques pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres. »

En quoi cela s'oppose à la théologie catholique ?

D'abord, Vatican II ne dit pas seulement que personne ne doit être *contraint* à croire (ce que l'Église a toujours enseigné), mais prétend aussi que personne ne peut être *empêché* d'exercer le culte de son choix.

Ensuite, et c'est capital, Vatican II ne parle plus seulement de tolérance, mais reconnaît aux adeptes de toutes les religions un véritable *droit naturel* à ne pas être empêchés d'exercer leur culte.

Enfin, ce droit ne concerne pas seulement l'exercice *privé* mais expressément l'exercice *public* et la *propagande* de la religion. – Vatican II promet donc ce que l'Église a toujours condamné auparavant !

Les religions n'ont-elles pas un droit à s'exercer librement ?

La *vraie religion* a le droit absolu de se développer et d'être pratiquée librement, car *personne ne peut être empêché de servir Dieu de la manière qu'il a Lui-même prescrite*. C'est une exigence du droit naturel.

En revanche, les fausses religions n'ont, elles, aucun droit réel à être pratiquées, précisément parce qu'elles sont fausses et erronées. L'erreur ne peut jamais avoir de droit, seule la vérité en a. La tolérance à l'égard des fausses religions n'est donc pas, pour un chef d'État, un devoir de justice (fondé sur un droit naturel), mais de prudence et de charité.

Séparation de l'Église et de l'État ?

L'État n'est donc pas neutre en matière de religion ? Évidemment. Mais nos mentalités

baignant dans une atmosphère de séparation Église-État, oublient cette réalité. Pourtant l'enseignement de l'Église était jusque là très clair. De même que tous les hommes ont le devoir d'honorer Dieu leur créateur, et pour cela, d'embrasser la vraie foi dès qu'ils la connaissent (leur salut personnel dépend de leur acceptation ou de leur refus de Jésus-Christ), de même l'État. « Le bonheur de l'État ne découle pas d'une autre source que celui des individus, ... » rappelle St Augustin. Conduire au bonheur éternel ne relève pas de la seule responsabilité de l'Église. L'État a aussi sa part. Société religieuse et société civile sont distinctes. Mais l'homme appartient aux deux. N'ayant qu'une seule fin éternelle à atteindre, l'homme ne peut pas aller dans deux directions différentes. La vie temporelle lui est donnée pour préparer la vie éternelle. L'État n'est pas directement chargé de ce bonheur, mais il doit y contribuer indirectement. Dans le domaine temporel, il doit organiser la société en fonction de ce but de sainteté que chacun doit atteindre. Saint Thomas d'Aquin résume cela en disant : « Parce que le but de la vie est la béatitude céleste, le roi a pour devoir de procurer à la multitude une vie bonne et qui permette d'atteindre cette béatitude céleste ». L'État doit être catholique pour favoriser le salut des âmes. L'organisation de la société relève pour cela de la vertu de prudence.

Catholicisme libéral.

Les philosophes anglais au 17^{ème} siècle puis ceux des Lumières au 18^{ème} défendaient la liberté de tous les cultes. Des catholiques ont repris cette idée après la révolution française pour l'appliquer au catholicisme. Ils sont appelés « catholiques libéraux ». Leur doctrine a été de nombreuses fois condamnée par les Papes. L'encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI visait Laménais en 1832. Pie IX dans *Quanta cura* en 1864 et le *Syllabus* attaquait Mgr Dupanloup et Montalembert. Saint Pie X, en 1910, dans la *Lettre sur le Sillon* arrêta l'initiative des prêtres démocrates et le Sillon de Marc Sangnier.

La question de la liberté religieuse s'oppose dans le principe et en pratique au règne du Christ-Roi. Notre-Seigneur est mis de côté. Son intervention dans la société, et donc sur les âmes qui vivent dans la société, est neutralisée ou interdite. Finalement, Dieu est découronné.

¹ Cf. Catéchisme de la crise de l'Église, abbé Gaudron, chp.V

St Joseph selon Saint Thomas d'Aquin

Ne pouvant rapporter ici tout ce que le docteur Angélique dit de St Joseph, nous nous contenterons de citer un principe théologique par lequel il prouve l'immensité de la grâce de la Vierge, et duquel les théologiens déduisent, par voie de conséquence, l'incomparable sainteté de Joseph.

En quelque genre que se soit, dit St Thomas, plus une chose approche de son principe, plus elle participe à l'effet de ce principe. Mais le Christ est le principe de la grâce : en tant que Dieu, il la crée ; en tant qu'homme, il en est l'instrument et la source : d'où il est dit dans saint Jean, chapitre 1^{er} : « Jésus-Christ est l'auteur de la vérité et de la grâce ; nous avons tous reçu de sa plénitude.

« Or, ajoute-t-il, la bienheureuse Vierge approcha de la proximité la plus immédiate du Christ selon l'humanité, parce que le Christ reçut d'elle la nature humaine. » (IIIa p. qu.27, a.5)

Partant de ce principe du docteur Angélique, Suarez et les autres théologiens raisonnent de la sorte : Nul après la Vierge n'a plus approché du Christ, source de grâce, et de la Vierge, canal universel de la grâce, que Joseph ; donc nul après la Vierge n'a plus participé à la grâce du Christ.

Voici comment ils établissent que nul n'a approché de plus près que Joseph du Christ et de la Vierge ; et d'abord de la Vierge. Les esprits célestes ne sont à l'égard de la Mère de Dieu que des sujets. Les bienheureux sont sujets et enfants d'adoption. Mais Joseph, s'élevant d'une incomparable hauteur au-dessus des esprits célestes et des bienheureux, contracte avec la vierge le lien le plus intime qu'un homme mortel puisse contracter avec la Mère Immaculée du Christ : c'est le lien d'époux. L'esprit humain ne conçoit pas, pour un homme mortel, pour une simple créature, un lien plus haut, plus intime. Au-dessus de ce lien, nous ne trouvons que le lien contracté par les trois divines Personnes avec la Vierge. Ainsi Joseph est incomparablement plus voisin du canal universel de la grâce, c'est-à-dire de la Vierge qu'aucun des esprits célestes ou des bienheureux.

Mais par là même qu'il est plus voisin du canal universel de la grâce, il est plus voisin du principe et de la source de la grâce, c'est-à-dire du Christ. Les Apôtres, qui marchent en tête de l'Église, sont les ambassadeurs de Jésus-Christ, les

dispensateurs de ses mystères. Mais Joseph a un nom plus élevé, il est époux de la Vierge, il est père du Christ. En outre il a un ministère plus élevé. Le ministère des apôtres regarde directement l'ordre de l'union hypostatique, qui est parfait dans son genre. Les Apôtres portent dans le monde entier le nom, la doctrine, la grâce du Christ ; Joseph porte la personne même du Christ à Jérusalem et en Égypte, ces deux centres qui représentent le peuple de la promesse et la gentilité païenne, c'est-à-dire tous les peuples de l'univers. Fait père du Christ et époux de la Vierge par la Trinité elle-même, Joseph, au nom de la Trinité, exerce auprès du Christ et de sa Mère des offices d'une dignité à part. Pendant trente ans il abrite le Christ et sa Mère, il les garde ; il est le chef de cette sainte famille ; il la conduit partout où l'ange de Dieu appelle ses pas ; il la nourrit à la sueur de son front. Pendant trente ans auprès de la source et du canal de la grâce, c'est-à-dire du Christ et de la Vierge, et son âme, la plus pure que Dieu ait créée après celle du Christ et de la Vierge s'y abreuve à souhait. Il tient dans ses bras Celui qui est le principe et la source de la grâce ; il presse contre son cœur Celui que les séraphins adorent de loin. Dans l'excès de sa tendresse, il introduit au plus intime de son cœur Celui du cœur duquel l'amour divin s'épanche sur le paradis de l'Église, sur les hommes et les anges.

Ainsi Saint Joseph, par son titre d'époux de la Vierge et père du Christ, par les offices qu'il remplit auprès du Christ et de la Vierge, se trouve incomparablement plus voisin de la source et du canal de la grâce qu'aucune créature. Donc, après la Vierge, il participe plus qu'aucune autre créature à la grâce de Dieu.



À VATICAN II L'ÉGLISE S'EST OUVERTE AU MONDE - ET VOICI QU'IL LUI TOURNE LE DOS !

Oui, en 1962, il n'y avait pas encore de Révolution culturelle, la libération sexuelle, etc. La morale laïque et la morale religieuse se ressemblaient. L'instituteur positiviste ou le maire franc-mac disaient la même chose sur les questions morales. L'avortement et le divorce étaient mal vus. On pourrait continuer l'énumération de ces proximités. Aujourd'hui, elles ont disparu : l'instituteur - pardon: ce terme a disparu - a été contesté, si ce n'est agressé. Quant au maire, on peut se demander s'il s'intéresse à la morale naturelle: il est plus sensible aux sondages de BVA ou, tout simplement, aux remontrances de sa clientèle électorale.

Entretiens, tout a changé. La modernité de 1962 n'est plus celle d'aujourd'hui. La modernité de naguère, c'était encore la modernité du bourgeois, lequel, à défaut d'être toujours pratiquant, mais parfois croyant, et en tout cas bienveillant, respectait l'Église, faisant baptiser ses enfants. Soyons clairs: l'Église a peu, si ce n'est aucun, relais sociologique ou médiatique. Non seulement 2012 n'est pas 1962, mais 2012 n'est pas non plus 1984. En 1984, malgré la crise de l'Église, malgré les liturgies douteuses, il y avait encore une majorité d'enfants allant au catéchisme. Enfin, même à l'école publique, en classe de neige, il y avait des animateurs qui accompagnaient les enfants pour aller à l'église (souvenir de 1987). Aujourd'hui, les jeunes parents - ils ne sont pas tous mariés - n'ont aucun bagage religieux, ne baptisent plus leurs enfants... N'allez pas leur demander un court précis de la loi naturelle ! Aujourd'hui, la plupart, voire la quasi totalité des familles, ne sont pas pratiquantes. En 1984, les familles - c'était le cas de nos parents - savaient ce que signifiait la messe en latin ou avaient encore les souvenirs de l'« ordre ancien » liturgique et ecclésiastique. Pour des parents âgés de 40 ans dans les années 1980, cela signifiait que, nés dans les années 40, ils avaient encore connu l'Église avant Vatican II. C'était encore l'époque où la FSSPX pouvait recruter et attirer une clientèle qui savait ce qu'elle « vendait ».

Ce ne sont pas les mêmes familles, ni les mêmes personnes qui sont sur le pavé en 2012. En 1984, il y avait une relative ossature. Entretiens, il y a eu toute une nouvelle révolution culturelle.

Jérôme triomphant**LA JOIE NOUS EST UTILE**

Oui, la joie est utile, et très utile. Elle est même recommandée par les médecins. C'est une vérité connue que les optimistes vivent plus heureux et plus longtemps. Ils sont plus entreprenants et plus efficaces dans leurs entreprises. Mais surtout la joie est utile à la vertu ; sans elle nous sommes vertueux qu'avec de pénibles efforts. Nous pratiquons nos devoirs sèchement, sans les goûter. Avec le secours de la joie, on supporte sans peine le travail ; on en surmonte les difficultés, on découvre avec bien plus de facilité les moyens d'arriver au but. La joie est utile à la société, elle fait la communication des âmes, le charme des compagnies, le lien de l'amitié. Elle gagne tous les cœurs comme l'aimant attire le fer. Les personnes tristes et plaintives font souvent le vide autour d'elles. On les fuit. Tant que vous serez joyeux, vous serez agréable à Dieu et aux hommes. Si vous recommandez à Dieu vos soucis avec une pleine confiance, vous obtiendrez une paix solide. Il est de la bonté et de la gloire de Dieu de faire des heureux, et non des esclaves et des tristes. Le bonheur du ciel consiste dans la joie et c'est de participer à cette joie que Dieu invite les saints. C'est un des fruits du Saint-Esprit. Les apôtres, les saints et les martyrs souffraient des persécutions, des tourments et des peines de toute espèce mais ils surabondaient de joie dans toutes leurs tribulations. Les vertus propres à donner la joie sont : La pureté - le détachement - l'humilité - la simplicité. Quand on ne sent en nous aucun motif de joie, on priera et, conseille sainte Thérèse, on fera ensuite comme si on était joyeux. Les passions intellectuelles (l'étude, l'histoire, l'art, la culture) aussi sont sources de joie. Il faut en avoir.

MORT SUBITE

Certes, il nous faut toujours être prêts, c'est à dire être en état de grâce, mais l'Église redoute pour ses fidèles la

mort subite sans sacrements. La mort chrétienne est une mort préparée. La maladie est une grâce. Lorsqu'on récite les litanies des saints, on demande d'être délivré de la 'mort subite et spontanée'. Aux yeux du monde, au contraire, une bonne mort c'est une mort dont on ne s'aperçoit pas, qu'on ne voit pas venir. C'est pourtant quelquefois le sinistre présage de l'arrêt d'une grâce sans cesse repoussée qui finit par lasser la patience et la miséricorde de Dieu. Saint Augustin assure que chacun reçoit un quota de grâces au delà desquelles Il ne peut aller. Voici une prière approuvée par les autorités ecclésiastiques pour obtenir la grâce d'être préservé de la mort subite :

Seigneur Jésus, je vous supplie très humblement par les douleurs et les humiliations de votre flagellation et de votre couronnement d'épines, par les amertumes de votre Croix et de votre Passion, par votre grande bonté et par votre infinie miséricorde, de ne pas permettre que je sois enlevé de cette vie par une mort subite, sans être muni des sacrements. Faites, ô divin Jésus que ma vie entière ne soit qu'une préparation à la grâce de la persévérance finale. Ainsi soit-il.

HUMOUR

Un missionnaire débarque

sur une île :

« Bonjour, Monsieur, lui dit un gentil gamin.

- Ne m'appelle pas « Monsieur » ! Appelle-moi « mon Père ».
- Oh, chic alors ! C'est maman qui va être contente, elle qui disait que tu ne reviendrais jamais...! »

PAILLETTE D'OR

Une âme qui n'a pas de croix, c'est-à-dire de tribulations, n'a pas de patience à exercer, et sans patience, c'est à dire sans souffrances, pas de salut. L'âme doit craindre quand elle ne sent rien lui peser, mais quand elle est affligée, elle est en pleine sécurité.

Pour joindre les prêtres du prieuré

M. l'abbé Brunet :
06 85 74 94 89 / abbe.brunet@laposte.net
M. l'abbé Fernandez :
06 52 87 49 86
M. l'abbé de Lassus :
06 40 50 15 45 / delassusjean@gmail.com

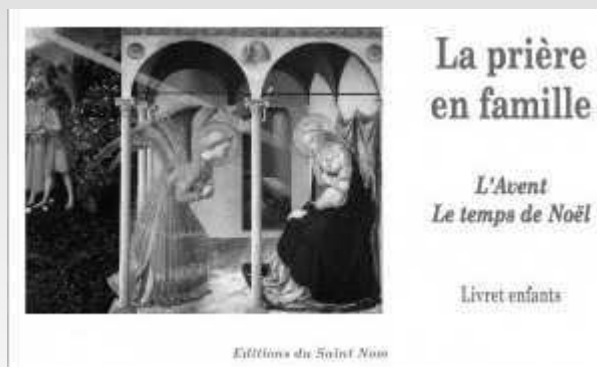
Un cadeau idéal pour Noël LE NOUVEAU CD des Amis des Saints SAINTE PHILOMÈNE



7 € le CD + le livret

Vente à la table de presse
au profit de l'école St Jean-Bosco

À lire



L'Avent et le temps de Noël

Nous connaissons les grands mystères de la vie du Christ, mais nous pourrions oublier que ces mystères sont non seulement des réalités passées il y a deux mille ans, mais aussi une réalité présente pour nos âmes.

Ces livrets, composés d'une partie pour les parents et d'une autre pour les enfants nourriront quotidiennement la prière familiale du début de l'Avent jusqu'à l'Épiphanie. Ils aideront ainsi les parents à donner à la fête de Noël son vrai caractère chrétien.

2 livrets - 16 € aux Éditions du Saint Nom
Éditions du Saint Nom - 14 rue des Frères Cordeliers
33490 SAINT MACAIRE

La petite chronique du prieuré

27, 28 & 29 octobre : Une foule très, très nombreuse se joint au pèlerinage à Lourdes. Les fidèles du prieuré se retrouvent également près de la grotte. Tels Moïse, nous sommes sauvés des eaux grâce à l'hôtel « *La Croix des Nordistes* » qui nous reçoit très aimablement à la place de l'hôtel des « *Arcades* », dévasté par les intempéries de la semaine précédente. Un grand merci à M. et Mme Navarro qui, pendant 48h, ont résolu le problème du logement et évité que les pèlerins toulousains et castrais ne dorment sous les ponts envahis par les crues.



9 novembre : L'abbé Brunet se rend à Paris pour la réunion des prieurs. Mgr Fellay s'adresse aux confrères présents à St Nicolas du Chardonnet pour l'occasion. Vous retrouvez l'essentiel de ses propos dans le sermon qu'il donna à Ecône à la Toussaint puis le dimanche suivant à Paris. Ses paroles sont rapportés dans le dernier numéro de DICI (n°264 – 9 novembre 2012). En résumé, entre le 14 septembre 2011 et le 13 juin 2012, rien n'a changé. Nous nous retrouvons au point de départ. Pour Rome il nous faudrait encore et toujours accepter le Concile Vatican II sans discuter une virgule et en faire une partie intégrante de la Tradition. Jean-Paul II ne demandait lui-même rien d'autre en 1988 à Mgr Lefebvre. Notre réponse aujourd'hui comme à l'époque des Sacres épiscopaux, reste la même : « Non possumus ».

17 novembre : un car emmène les âmes courageuses à Paris. Elles n'hésitent pas à passer deux nuits blanches sur la route pour aller défendre la morale naturelle et catholique contre les projets de lois contre-nature du gouvernement. Nous grossissons quelque peu les rangs déjà très importants des manifestants. Plus de 10 000 personnes selon la police. Cela veut dire que nous

*Vous appréciez le chant,
Vous aimez les belles
cérémonies liturgiques,
Vous chantez juste,
Vous voulez apprendre à chanter,
Peut-être connaissez-vous déjà le chant,*

alors
sachez-le

**LA
CHORALE
RECRUTE**

*La chorale de 10h30 recherche
des voix pour composer le
chœur.*

*Rejoignez
la chorale du Férétra !*

*inscriptions et renseigne-
ments
Jean-Marie Mathieu
07.87.03.09.27.*

étions encore bien plus nombreux. Tel St Dominique apostrophant les cathares, nous rappelons que détruire le mariage chrétien, c'est aussi détruire les fondements de la société.



Les travaux : Le permis de construire pour le prieuré étant déposé, il nous faut maintenant attendre le mois de mars pour entamer la construction. En attendant, l'architecte prépare la suite du déroulement des opérations en choisissant entreprises et matériaux. Dès que l'avis favorable sera obtenu, nous serons prêts à exécuter les plans. Pour l'école Saint-Jean-Bosco, les plans se compliquent. En raison de la zone inondable dans laquelle se situe l'établissement, nous devons ajouter un étage à la construction prévue et poser un nouveau permis de construire. Cela retarde d'autant plus l'obtention de l'avis favorable. Mais avec l'aide de Ste Philomène et la bienveillance de la famille Bories, ce n'est l'affaire que de « quelques semaines » de plus !

ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2012

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	Chapelle du Sacré-Cœur CASTRES
<i>Récollecion de l'Avent (messe à 11h30 à l'école St Jean-Bosco)</i>			
samedi 1^{er} décembre de la Sainte Vierge <i>1^{er} samedi du mois</i>	17h : confessions 17h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
dimanche 2 décembre Premier dimanche de l'Avent	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 3 décembre St François-Xavier, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 4 décembre St Pierre Chrysologue, évêque	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mercredi 5 décembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
jeudi 6 décembre St Nicolas, évêque et confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
vendredi 7 décembre St Ambroise, évêque <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe chantée		17h30 confessions 18h messe basse
samedi 8 décembre Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge Marie	15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 18h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
dimanche 9 décembre Deuxième dimanche de l'Avent	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 10 décembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 11 décembre St Damase 1 ^{er} , pape	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mercredi 12 décembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
jeudi 13 décembre Ste Lucie, vierge et martyre	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
vendredi 14 décembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
samedi 15 décembre de la férie	15h : permanence du prêtre (abbé de Lassus) 18h30 : messe basse		
dimanche 16 décembre Troisième dimanche de l'Avent	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 17 décembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 18 décembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mercredi 19 décembre Mercredi des Quatre-Temps	17h30 : confessions 18h30 : messe basse 19h15 : Histoire de l'Église	11h30 messe basse	
jeudi 20 décembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
vendredi 21 décembre St Thomas, apôtre	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
samedi 22 décembre Samedi des Quatre-Temps d'Hiver	15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse		

dimanche 23 décembre Quatrième dimanche de l'Avent	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 24 décembre Vigile de Noël	À partir de 22h confessions 23h : Veillée de Noël	11h30 messe basse	À partir de 23h confessions
mardi 25 décembre Nativité de Notre Seigneur	Minuit : Messe de Minuit 9h00 : Messe de l'Aurore 10h30 : Messe du Jour		Minuit : Messe de Minuit 10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
mercredi 26 décembre St Etienne, diacre et martyr	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
jeudi 27 décembre St Jean, apôtre et évangéliste	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
vendredi 28 décembre Sts Innocents, martyrs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
samedi 29 décembre de la férie (dans l'Octave de Noël)	15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 18h30 : messe basse		
dimanche 30 décembre Dimanche dans l'Octave de la Nativité	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 31 décembre de la férie (dans l'Octave de Noël)	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 1^{er} janvier 2013 Octave de la Nativité de Notre Seigneur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mercredi 2 janvier Fête du Saint Nom de Jésus	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
jeudi 3 janvier de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
vendredi 4 janvier de la férie 1^{er} vendredi du mois	17h30 : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe chantée		<i>Se renseigner par tél.</i>
samedi 5 janvier de la Sainte Vierge 1^{er} samedi du mois	15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 17h Office du Rosaire 17h30 : messe basse		<i>Se renseigner par tél.</i>
dimanche 6 janvier Épiphanie de Notre Seigneur	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée

Les Foyers Adorateurs

Recherchent des âmes généreuses

Rejoignez les Foyers
Adorateurs afin de prier
pour les prêtres et
la conversion des pécheurs

Renseignements sur l'Œuvre et
inscriptions auprès de :
Mme Joly au 05 61 06 18 14

**LES PRÊTRES DU
PRIEURÉ
SOUHAIENT
À TOUS LES
FIDÈLES ET
LEURS FAMILLES
UNE
SAINTE FÊTE DE
LA NATIVITÉ**

Samedi 1^{er} décembre Récollection de l'Avent De 10h à 17h

à l'école Saint-Jean-Bosco
14 rue des Artistes - 31200 Toulouse

10h conférence

11h30 messe

14h conférence

15h conférence

16h Office du Rosaire
(Chapelet récité devant le Saint
Sacrement exposé)

Prieuré saint Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

N.D. du Férétra
Place saint Roch
TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Chapelle du Sacré-Coeur
24 rue Mahuziès
81100 CASTRES
tél. : 05 63 72 15 66

École Saint-Jean Bosco
14 rue des Artistes
31200 Toulouse
tél. : 05 61 57 32 50